

Prunus laurocerasus L.

Laurier-cerise, Laurier amande, Laurier de Trébizonde
Rosaceae



1. Origine et taxonomie

Prunus laurocerasus est décrit par Linné en 1753. Originaire d'Asie occidentale, deux boutures sont introduites en 1558 par Pierre Belon depuis la Toscane, où il avait été étudié les essences acclimatées dans les jardins de cette région, lors d'une campagne diligentée par François Ier auprès du turc Soliman le Magnifique. Belon en tirera un ouvrage « Voyage au Levant, les observations de Pierre Belon du Mans : de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Turquie, Judée, Egypte et Arabie et autres pays étrange » (1553). Il fut un des premiers à vouloir acclimater des essences de ces contrées : arbusier, chêne liège, platane, térébinthe... On le nomme Laurier de Trébizonde, en référence à une colonie grecque établie à l'époque en Turquie, aujourd'hui Trabzon. L'épithète spécifique *laurocerasus* fait référence à la ressemblance de son feuillage avec le laurier-sauce ; *cerasus* était une cité antique située sur la côte de l'Anatolie, aujourd'hui Giresun, Turquie (Jardin ! L'Encyclopédie, 2017). Il a pour synonyme principal *Cerasus laurocerasus* (L.) Loisel. (1812). Il a été très largement planté dans les parcs et jardins, principalement comme plantes de haies ou en sujets isolés.

2. Variétés, cultivars et hybrides

De nombreux cultivars sont présents dans la gamme des *Prunus laurocerasus* (non exhaustif, plus de 45 cultivars) :

- 'Anbri' (ETNA) :
- 'Caucasica' : plus touffu et plus rustique que l'espèce type
- 'Cherry Brandy'
- 'Diana' : feuillage vert foncé brillant à marge plus lisse
- 'Herbergii' : feuillage étroit lancéolé vert plus clair, brillant
- 'Ivory' : feuillage marbré de blanc crème
- 'Mount Vernon' : idéal en couvre-sol sur talus rocailloux
- 'Novita' : feuillage plus clair
- 'Otto Luyken' : feuillage plus petit, étroit, acuminé
- 'Piri' : petite taille, feuillage oblong à lancéolé, vert moyen
- 'Rotundifolia' : feuilles plus rondes à marge dentelée
- 'Schipkaensis'
- 'Variegata' : feuillage panaché de crème
- 'Zabeliana' : au port très évasé, large et plat
- ...

Quelques illustrations figurent **page 2**. Plusieurs obtentions ont été primées par un Award of Garden Merit de la Royal Horticultural Society : 'Otto Luyken' en 1993, 'Anbri' (ETNA) et 'Rotundifolia' en 2012.

Prunus laurocerasus peut également être utilisé comme porte-greffe (il peut exister un risque avec des espèces invasives utilisées comme porte-greffe (ex. *Pyrus calleryana* aux Etats-Unis (Culley, 2001)), mais il n'existe pas de données pour *P. laurocerasus* à ce sujet.

Des travaux du département de l'agriculture de l'Oregon, USA, ont été démarrés en 2010 pour développer des cultivars stériles de *Prunus laurocerasus* notamment par hybridation avec *Prunus lusitanica* ou encore par irradiation (Contreras, 2011 ; Contreras, 2016 ; Schulze, 2017).

En Turquie, des travaux de recherche et de sélection sont également menés pour développer des variétés d'intérêt en vue de les cultiver pour leurs fruits (Sulusoglu, 2015).

3. Mode de reproduction et de dissémination

Reproduction sexuée

La floraison de petites grappes de fleurs (corymbe) parfumées intervient du mois d'avril au mois de mai. La pollinisation est entomogame. Le fructification (drupes) intervient durant l'été. Les graines sont propagées pour l'essentiel par les oiseaux qui mangent les fruits, ce qui facilite leur germination (endozoochorie) et donc potentiellement sont disséminées sur des distances moyennes de plusieurs centaines de mètres jusqu'à 1 km. Chaque fruit contient une graine ; le nombre total de graines par individu n'a cependant pas été déterminé. La germination des graines se fait au printemps après une période de froid et peut se faire même dans des conditions ombragées ; il n'a pas été observé de croissance plus rapide des jeunes plants de *Prunus laurocerasus* comparativement aux autres espèces d'arbustes (Victorian Resources online, 2017).



Prunus laurocerasus 'Ivory' (pbr) (© newplants.nl)



Prunus laurocerasus 'Herbergii' (© plantes-shopping.fr)



Prunus laurocerasus 'Rotundifolia' (© Pépinières Naudet)



Prunus laurocerasus 'Mount Vernon' (© André briant)



Prunus laurocerasus 'Otto Luyken' (© André briant)



Prunus laurocerasus 'Zabeliana' (© André briant)



Prunus laurocerasus 'Caucasica' (© Truffaut)



Prunus laurocerasus 'Diana' (© Pflanzmich.de)

Reproduction végétative

La plante se reproduit également par drageonnement racinaire, marcottage et germination de souches.

Propagation par l'homme

La large plantation de l'espèce contribue à sa dispersion sur le territoire.

4. Ecologie et exigences environnementales

Dans son habitat naturel, la plante pousse dans les zones boisées et nécessite un sol légèrement acide. Elle tolère le plein soleil et l'ombre, mais n'est pas considérée comme résistante à la sécheresse (FOEN, 2006). *P. laurocerasus* s'adapte à divers pH de sol, mais se plaît davantage sur sols acides, et résiste aux embruns (Contreras, 2011).

La répartition des éléments des forêts laurophylles est limitée par leur sensibilité aux basses températures. L'isotherme de +2,5 °C de janvier construit la frontière à partir de laquelle *Prunus laurocerasus* fructifie et peut se propager, l'isotherme 0 °C la frontière à partir de laquelle *P. laurocerasus* fructifie rarement, et l'isotherme -5 °C donne une limite absolue de survie et donc de propagation (NB : la notion d'isotherme est différente de la température minimale) (Jäger, 1975 ; Walther, 2000). La **figure 1** montre la carte des isothermes de janvier en France. En France, les possibilités de propagation de *Prunus laurocerasus* semblent donc plus élevées dans l'ouest, le sud-ouest et le littoral méditerranéen.

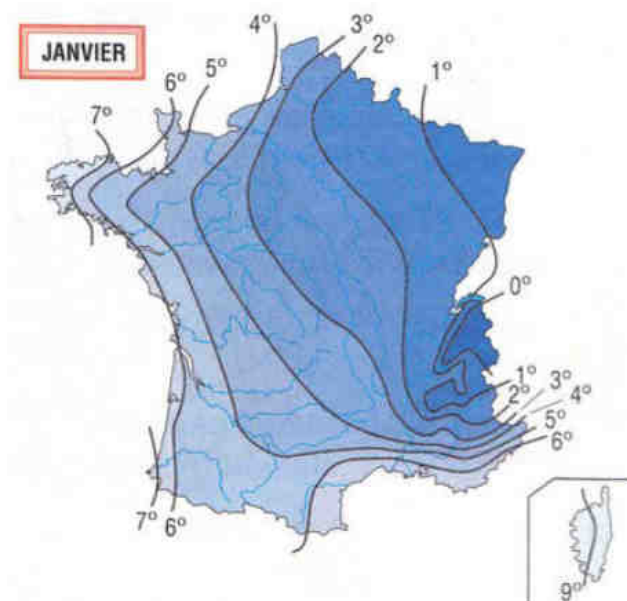


Fig. 1 : Carte des isothermes en janvier pour la France avec zone (Source : www.alertes-meteo.com)

La concentration élevée de CO₂ dans l'atmosphère et le réchauffement de la planète ont récemment favorisé l'installation de la plante dans les conditions de l'Atlantique (Hättenschwiler, 2003).

L'arbre a une durée de vie d'une cinquantaine d'années (Rameau, 1989).

Une forte invasion par le laurier-cerise n'est pas encore connue en Europe occidentale. Les histoires d'invasion sont cependant nombreuses en Europe centrale et du Sud (Branquart, 2010). En France, la plante est présente sur la quasi-totalité du territoire métropolitain (**Fig.2**). Il est subspontané dans certaines forêts : chênaies vertes, chênaies, hêtraies, chênaies thermophiles (Rameau, 1989).

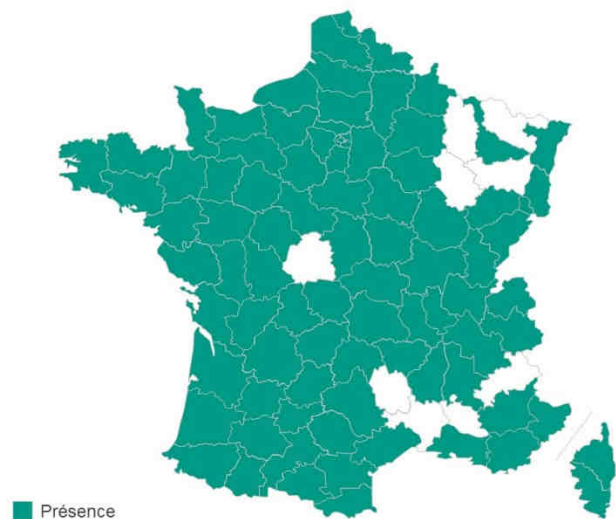


Fig.2 : Répartition de *Prunus laurocerasus* en France. (Inpn, 2017 ; Tela Botanica, 2017). La carte de présence est réalisée indépendamment de la fréquence des populations et du statut invasif ou non.

5. Impacts négatifs de la plante envahissante

Impacts sur la santé humaine

L'ensemble de la plante, y compris sa graine, est toxique pour l'homme (contient des hétérosides cyanogéniques), à l'exception de la pulpe du fruit. Les intoxications par les fruits peuvent être fréquentes mais sont généralement sans risques car seule la pulpe est mâchée, et le noyau très dur est soit craché, soit avalé sans être mastiqué ; par les feuilles, l'intoxication peut être à risque, mais l'ingestion est rare, du fait de la consistance coriace du feuillage (floretox.fr). Seuls les fruits murs dénoyautés obtenus à

partir d'arbres âgés et prolifiques ne sont pas toxiques et permettent de réaliser une confiture rouge sombre de goût unique mais agréable (Lisan, 2014).

Impacts économiques

Certains désagréments liés à la litière des feuilles et des fruits sont parfois rapportés. Egalement, dans les forêts exploitées, la présence de population de *P. laurocerasus* peut impacter leur bonne gestion.

Impacts sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes

Impacts sur les espèces autochtones

Compétition directe : Le Laurier-cerise peut localement envahir les sous-bois où son feuillage important entraîne une réduction de lumière pour les herbacées indigènes. Les jeunes individus peuvent former des peuplements très denses et empêcher la régénération naturelle de la forêt (Fried, 2012). En Bretagne, dans le Finistère, il menace des populations de fougères rares (*Hymenophyllum tunbrigense* et *Dryopteris aemula*) (Fried, 2012). Ces populations constituent un obstacle physique pour la gestion forestière et entrent en concurrence avec les autres espèces, l'acide cyanhydrique sécrété par la plante empêchant le développement d'une flore locale, et ses feuilles persistantes empêchant les semis naturels d'autres espèces de s'installer (GT IBMA. 2016).

Transmission d'agents pathogènes : Il est sujet à l'oïdium perforant, *Sphaerotheca pannosa*, qui provoque sur le revers des feuilles un dépôt blanc, une déformation des jeunes feuilles suivie d'une nécrose avec brunissement et chutes des parties atteintes laissant apparaître des trous. Le poinçonnage des feuilles peut aussi être dû à l'otiorrhynque, *Otiorhynchus sulcatus*, un petit charançon noir. Sous climat trop humide, en sol trop acide ou encore lors d'une plantation trop serrée et mal ventilée, il peut être sujet à la criblure *Pseudomonas syringae* qui provoque l'apparition de tâches avec une chlorose autour de la partie nécrosée, entraînant des perforations et un déchiquetage du limbe. En atmosphère trop sèche, il est sensible aux attaques d'araignées rouges *Panonychus ulmi* (Jardin ! L'encyclopédie, 2017).

Erosion de la diversité génétique : Non documenté.

Impacts sur le fonctionnement des écosystèmes

Modification du milieu : Non documenté.

Modification des flux de ressources : Non documenté.

Modification de la trajectoire d'évolution de l'écosystème : Non documenté.

6. Intérêts liés à l'usage de la plante

Intérêts environnementaux

Avant sa floraison, le laurier-cerise propose du nectar sécrété par ses nectaires extra-floraux aux butineurs des alentours. Son pollen est également attractif (Apistory, 2017).

Dans une étude britannique qui a étudiée la valeur environnementale d'espèces ligneuses fréquemment plantées en Grande-Bretagne et en Europe, *Prunus laurocerasus* sort avec un intérêt fort pour sa résistance aux températures hivernales, un intérêt faible pour la captation de composés organiques volatiles (cov) et sa résistance aux conditions de sécheresse, et pas d'intérêt marqué pour la biodiversité (O'Sullivan, 2017).

Intérêts économiques

Prunus laurocerasus est une espèce d'intérêt majeur dans la filière de l'horticulture et du paysage. Si les données économiques en France ne sont pas connues, une évaluation a été réalisée aux Etats-Unis dans l'Etat de l'Oregon : en 2011, ils représentaient (*P. laurocerasus* et *P. lusitanica*) entre 17,1 et 36,4 millions de dollars (soit, entre 14,4 et 30,8 millions d'euros à l'époque) (Contreras, 2011). En raisonnant en termes de surface entre l'Oregon (255 000 km²) et la France métropolitaine (543 965 km²), méthode de calcul imparfaite mais qui permet d'avoir un ordre de grandeur, cela conduit à un intérêt économique pour la filière française entre 30 et 65 millions d'euros, ce qui est plausible aux vues du marché important de cette espèce et de ses cultivars.

L'espèce présente une inflammabilité modérée, ce qui est une caractéristique intéressante pour les plantations en zones urbaines : certaines espèces présentant toutefois des taux d'inflammabilité plus faibles (ex. *Pittosporum tobira*) quand ils sont plus élevés pour d'autres (ex. *Photinia*, *Phyllostachis*) (Ganteaume, 2013).

Intérêts social, culturel, patrimonial...

Les feuilles broyées au contact de l'eau agissent comme un sédatif nerveux et cardio-vasculaire. Elles ont un effet contre la toux en général et contre les palpitations

nerveuses. L'huile essentielle, dont une seule goutte est un poison le plus souvent mortel, n'est jamais employée. On n'utilise que de l'eau distillée ; celle-ci est une préparation assez délicate et sa teneur en acide cyanhydrique est très variable selon qu'elle provient de feuilles d'Italie ou de France, récoltées en juillet ou au printemps ; il faut donc la titrer soigneusement avant de l'employer : le plus souvent on l'utilise comme véhicule de potions calmantes, à la dose de 4 à 5 g. On peut ajouter que l'eau de laurier-cerise est un déodorant très énergique utilisé en pharmacie pour détruire l'odeur tenace du musc, et en médecine pour combattre les sueurs fétides des pieds (Cosmovisions, 2017).

7. Prévention du potentiel invasif de la plante

Il s'agit de méthodes de prévention préconisées avant que la plante ne se retrouve en dehors des zones de production ou d'utilisation. La substitution par d'autres végétaux n'est pas considérée.

Méthodes de prévention connues

Non documenté.

Régulation de la plante dans les territoires voisins

Le **tableau 1** montre le statut de *Prunus laurocerasus* au sein de plusieurs initiatives ou réglementations menées dans les pays voisins.

En France, *Prunus laurocerasus* est considéré comme une invasive avérée par le CBN de Brest pour la région Bretagne (Quéré, 2011) et par le CBN Sud-Atlantique (Caillon, 2016). Il est considéré comme une invasive potentielle par le CBN de Brest pour les régions Pays de la Loire (Dortel, 2013) et Basse Normandie (Bousquet, 2013), par le CBN du Bassin parisien (Vahrameev, 2014) et par le CBN Midi-Pyrénées (Dreal, 2014) et comme une espèce émergente pour poser problème dans un avenir proche par le CBN du Massif central (CBNMC, 2014).

8. Conclusion et recommandations d'utilisation

Prunus laurocerasus est originaire d'Asie occidentale et de Turquie. Introduit à la fin du XVI^e siècle dans de nombreux pays d'Europe, il s'agit d'une espèce très utilisée dans la filière de l'horticulture et du paysage où elle représente un poids économique non négligeable avec ses multiples cultivars.

Tab.1 : Statut de *Prunus laurocerasus* dans les pays voisins

	OEPP : -
	HARMONIA DATABASE ¹ : Watch List (B1, 9/12) ALTERIAS ² : Liste de communication
	INFOFLORA ³ : Liste noire
	INVASIVE SPECIES IRELAND ⁴ : avéré (score 18)
	MAGRAMA : -
	Bundesamt für Naturschutz ⁵ : Liste grise
	Flora vascolare alloctona e invasiva ⁶ : invasif (1/21 régions) naturalisé (1/21), occas. (10/21)

¹ HARMONIA DATABASE, 2017 ; ² ALTERIAS, 2017 ; ³ Infoflora, 2017 ; ⁴ Kelly, 2013 ; ⁵ Nehring, 2013 ; ⁶ Celesti-Grapow, 2010

A ce jour, son potentiel invasif s'est exprimé de manière modérée et ponctuelle en France métropolitaine, mais les observations faites ainsi que les changements climatiques laissent envisager la possibilité que l'espèce ne se répande davantage. Ses impacts sur la biodiversité et les écosystèmes sont peu décrits : c'est toutefois dans les sous-bois de forêts acidophiles qu'ils sont observés, impactant les espèces au sol ou la gestion forestière pour celles qui sont exploitées.

Après application du protocole d'évaluation en vue de prescrire des restrictions d'utilisation pour les acteurs de la filière de l'horticulture ornementale et du paysage (**Fig.3**) :

Prunus laurocerasus est inscrite sur la **liste de plantes soumises à recommandation** du Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes. Les recommandations suivantes sont formulées :

- Ne pas utiliser ou prescrire à proximité des milieux où l'espèce est susceptible de se propager (forêt acidophile),

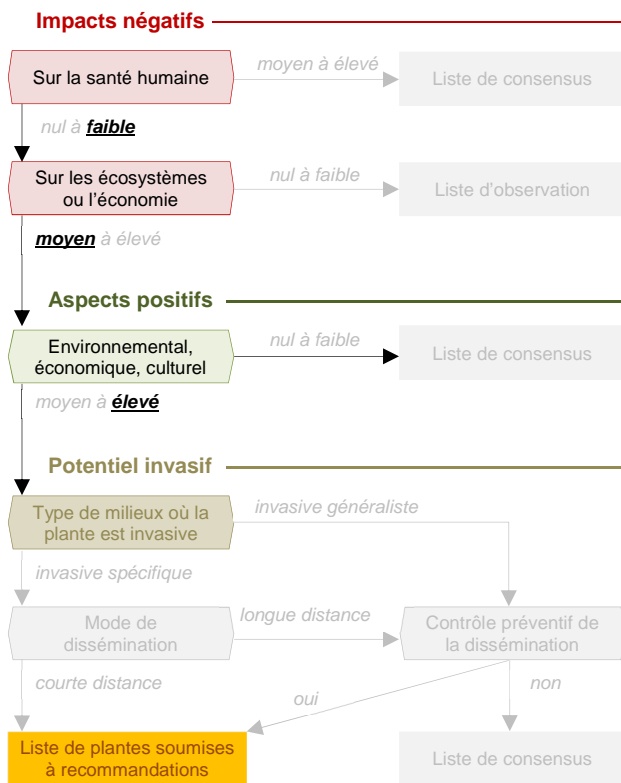


Fig. 2 : Protocole d'évaluation de *Prunus laurocerasus* en vue de prescrire des restrictions d'utilisation pour les acteurs de la filière de l'horticulture ornementale et du paysage.

10. Références bibliographiques

Alterias, 2017. Code de conduite sur les plantes invasives en Belgique. En ligne : www.alterias.be/fr [Accès le 21/10/2017]

Apistory, 2017. www.apistory.fr/

Bousquet T., Waymel J., Zambettakis C., Geslin J., Magnanon S., 2013. Liste des plantes vasculaires invasives de Basse Normandie. CBN de Brest. 40 p.

Branquart E., Dupriez P., Vanderhoeven S., Van Landuyt W., Van Rossum F., Verloove F., 2010. Harmonia database: *Prunus laurocerasus*. Harmonia version 1.2, Belgian Forum on Invasive Species. En ligne [Accès le 21/10/2017] : <http://ias.biodiversity.be>

Caillon A., 2016. CBN Sud-Atlantique : Liste des plantes exotiques envahissantes. En ligne [Accès le 22/10/2017] : http://ofsa.fr/ofsa/ressources/5_ref_eee/liste_des_eee_aq_uitaine.pdf

CBNMC, 2014. Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes – Bilan de la problématique végétale invasive en Auvergne. 57 p.

Celesti-Grapow L., Pretto F. Carli E., Blasi C. (ed.), 2010. Flora vascolare alloctona e invasiva delle regioni d'Italia. Casa Editrice Università La Sapienza, Roma. 208 p.

Contreras R., Doane S., Friddle M., 2011. Development of sterile cherry laurel cultivars. Oregon Department of Agriculture Nursery Research and Regulatory Committee. En ligne [Accès le 21/10/2017] : <http://www.oregon.gov/ODA/shared/Documents/Publications/NurseryChristmasTree/NurseryResearchCherryLaurel.pdf>

Contreras R., Meneghelli L., 2016. In Vitro Chromosome Doubling of *Prunus laurocerasus* 'Otto Luyken' and 'Schipkaensis'. HortScience December 2016 vol. 51 no. 12 1463-1466

Cosmovision, 2017. Les Lauriers cerises. *Prunus laurocerasus*. En ligne [Accès le 21/10/2017] : <http://www.cosmovisions.com/laurierscerises.htm>

Culley T., Hardiman NA., 2011. The role of horticulture in plant invasions: how grafting in cultivars of Callery pear (*Pyrus calleryana*) can facilitate spread into natural areas. Biological Invasions 13:739–746.

Dortel F., Lacroix P., Le Bail J., Geslin J., Magnanon S., Vallet J., 2013. Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire. CBN de Brest. 38 p.

Dreal, 2014. Plan régional d'actions : Plantes Exotiques Envahissantes en Midi-Pyrénées 2013-2018. 201 p.

FOEN (Federal Office for the Environment), 2006. Invasive alien species in Switzerland. Factsheets. 204 p.

Fried G., 2012. Guide des plantes invasives. Paris, 272 p.

Ganteaume A., Jappiot M., Lampin C., Guijarro M., Hernando C., 2013. Flammability of some ornamental species in wildland–urban interfaces in southeastern France: laboratory assessment at particle level. Environmental Management, Springer Verlag (Germany), 52,p. 467-480. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00941751/document>

GT IBMA. 2016. *Prunus laurocerasus*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

Harmonia Database, 2017. Belgian Forum on Invasive Species. En ligne : <http://ias.biodiversity.be> [Accès le 21/10/2017]

Hättenschwiler S., et Körner C., 2003. Does elevated CO₂ facilitate naturalization of the non-indigenous *Prunus laurocerasus* in Swiss temperate forests? Functional Ecology 17: 778–785.

Jäger E. J. 1975. Wo liegen die Grenzen der Kulturareale von Pflanzen? Möglichkeiten der Beobachtung in Botanischen Gärten. Wiss. Beitr. MartinLuther-Univ., Halle-Wittenberg 6(P4): 101-113.

Jardin! L'encyclopédie, 2017. *Prunus laurocerasus*. En ligne [Accès le 21/10/2017] : http://nature.jardin.free.fr/arbuste/ft_prunus_lau.html

Kelly J., O'Flynn C., Maguire C. 2013. Risk analysis and prioritisation for invasive and non-native species in Ireland and Northern Ireland. <http://invasivespeciesireland.com/>

wp-content/uploads/2013/03/Risk-analysis-and-prioritization-29032012-FINAL.pdf

Lisan B., 2014. Les plantes invasives Les plantes envahissantes en France, en Europe et ailleurs. En ligne [Accès le 21/10/2017] : <http://www.doc-developpement-durable.org/documents-pedagogiques-de-sensibilisation/plantes-invasives-europeennes.pdf>

Nehring S., Kowarik I., Rabitsch W., Essl F., 2013. Naturschutzfachliche Invasivitätsbewertungen für in Deutschland wild lebende gebietsfremde Gefäßpflanzen. 204p.

O'Sullivan OS., Holt AR., Warren PH., Evans KL., 2017. Optimising UK urban road verge contributions to biodiversity and ecosystem services with cost-effective management. *Journal of Environmental Management*, 191, 162-171.

Quéré E., Ragot R., Geslin J., Magnanon S., 2011. CBN Brest: Liste_invasive.pdf. CBN Brest [en ligne]. [Consulté le 7 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/Liste_invasive_bzh.pdf.

Rameau JC., Mansion D., Dumé G., 1989. Flore forestière française – Guide écologique illustrée. 1. Plaines et collines. Institut pour le développement forestier. 1795 p.

Shulze JA., Contreras R., 2017. In Vivo Chromosome Doubling of *Prunus lusitanica* and Preliminary Morphological Observations. *HortScience* March 2017 vol. 52 no. 3. 332-337.

Sulusoglu M., Cavusoglu A., Erkal S., 2015. A Promising fruit: *Cherry Laurel (Prunus Laurocerasus L.)* and steps on breeding. *Ekin J Crop Breed and Gen* 1-1:26-32. En ligne [Accès le 21/10/2017] : <http://dergipark.gov.tr/download/article-file/211569>

Vahrameev P., Nobilliaux S., 2014. Liste des espèces végétales invasives de la région Centre, v.2.3. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, 41p.

Victorian Resources online, 2017. Invasiveness Assessment - Cherry laurel (*Prunus laurocerasus*) in Victoria. En ligne [Accès le 22/10/2017] : http://vro.agriculture.vic.gov.au/dpi/vro/vrosite.nsf/pages/invasive_cherry_laurel

Walther GR., 2000. Laurophyllisation in Switzerland. A dissertation submitted to the Swiss Federal Institute of technology, Zurich (ETHZ) for the degree of Doctor of Natural Sciences. 151 p.

Citation

Manceau Romain, 2017. Val'hor - Code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes en France métropolitaine : *Prunus laurocerasus L.* En ligne : www.codeplantesenvahissantes.fr.

Contact : contact@codeplantesenvahissantes.fr

Crédits photos

Page 1 : Glenn at da.wikipedia